



SECTEURS DE VULNÉRABILITÉ ACCRUE À LA CHALEUR EXTRÊME

La Prairie

- Agrandissement
- Autoroute
- Hydrographie
- Limite de municipalité
- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Réseau routier

Priorité 1 :
Îlots de chaleur avec forte défavorisation et un pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

Priorité 2 :
Secteurs, sans îlots de chaleur, avec forte défavorisation et pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

Priorité 3 :
Autres îlots de chaleur.

0 0.5 1 2 Km

Date : juin 2013

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Québec
 Direction de santé publique

Production : Secteur planification, évaluation - recherche en collaboration avec l'Équipe santé environnementale

Sources : Îlots de chaleur (INSPQ, 2010); Indice de défavorisation (INSPQ, 2006); Pourcentage personne de 65 ans et plus vivant seul (Statistique Canada, 2006); Localisation des habitations (MAMROT, 2009);